

ÉPREUVE DE LECTURE CRITIQUE D'UN ARTICLE MEDICAL

(Epreuves Classantes Nationales à partir de 2008)

L'objectif de l'épreuve est d'amener l'étudiant à lire de façon critique et à analyser le contenu d'un article en vue de son autoformation actuelle et future. Le mot critique ne doit pas être entendu dans le sens où l'on demanderait aux étudiants de chercher systématiquement tous les défauts d'un article. Cette épreuve part du principe que toute information médicale doit être analysée avec du recul, en cherchant les défauts éventuels mais aussi les limites, les implications, l'utilité pour la pratique.

L'article choisi doit être considéré comme de bonne qualité (le but de l'enseignement de la lecture critique est de donner à la fois le sens critique et le goût de la lecture).

I – PRINCIPES DE L'ÉPREUVE

L'épreuve porte sur des articles :

- ❖ Médicaux scientifiques originaux, c'est-à-dire rapportant une étude d'observation ou expérimentale.
- ❖ Traitant d'un sujet mentionné dans le programme du 2^{ème} cycle (bulletin officiel du Ministère de l'Éducation Nationale n° 31 du 30 août 2001 à l'adresse www.education.gouv.fr/bo/2001/31/sup.htm)
- ❖ Issus d'une revue médicale avec comité de lecture,
- ❖ En français (articles primitivement en français ou traduits d'une autre langue).
- ❖ Utilisés en entier (ce qui est souhaitable) ou partiellement s'ils sont trop longs.
- ❖ Le résumé, les noms des auteurs ainsi que la référence de la revue seront supprimés.

II – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Rédactionnelle, elle dure 3 heures et compte pour 20 % de la note totale. Les réponses se font avec des phrases construites ; le style télégraphique n'est pas accepté. Les abréviations ne sont pas admises sauf celles qui figurent sur le site du CNCI.

L'étudiant est libre d'organiser et de répartir son temps comme il le souhaite entre lecture et rédaction.

L'épreuve comporte deux parties : un résumé (30 % de la note) et des questions (70 % de la note).

1°) Le résumé doit être structuré en fonction du contenu de l'article. Il comporte généralement : objectifs de l'étude, matériel et méthodes, résultats et conclusion. **Il ne doit pas dépasser 250 mots.**

2°) Les questions sont au nombre de 6 à 10 et portent sur les objectifs pédagogiques ci-dessous. Cette liste est évolutive et susceptible d'être modifiée au cours du temps. La longueur des réponses peut varier selon le type de question et n'est pas limitée par un cadre : en moyenne, la question doit amener l'étudiant à répondre sous forme de phrases en 10 à 20 lignes.

III – CONSEILS POUR L'ELABORATION DE L'EPREUVE

A – OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- IDENTIFIER

1°) L'objet d'un article médical scientifique, parmi les suivants : évaluation d'une procédure diagnostique, d'un traitement, d'un programme de dépistage, estimation d'un pronostic, enquête épidémiologique...

2°) La « question » étudiée.

- CRITIQUER LA METHODOLOGIE

❖ Population étudiée :

3°) Identifier les caractéristiques de la population étudiée

4°) Analyser les modalités de sélection des sujets, critères d'inclusion et critères d'exclusion.

5°) Analyser la technique de randomisation, le cas échéant.

6°) Discuter la comparabilité des groupes soumis à la comparaison.

7°) Discuter le choix des effectifs étudiés et leur cohérence dans la totalité de l'article.

❖ Méthode

8°) S'assurer que la méthode employée est cohérente avec le projet du travail et qu'elle est effectivement susceptible d'apporter « une » réponse à la question posée dans l'introduction.

9°) Vérifier que les analyses statistiques (en fonction de notions élémentaires) sont cohérentes avec le projet du travail.

10°) Vérifier le respect des règles d'éthique.

- CRITIQUER LA PRESENTATION DES RESULTATS

11°) Analyser la présentation, la précision et la lisibilité des tableaux et des figures, leur cohérence avec le texte et leur utilité.

12°) Vérifier la présentation des indices de dispersion (valeurs extrêmes, quantiles, écarts types) des données numériques, et celle de l'imprécision des estimations (intervalle de confiance, variance, erreur standard de la moyenne...).

- CRITIQUER L'ANALYSE DES RESULTATS ET DE LA DISCUSSION

13°) Discuter la nature et la précision des critères de jugement des résultats.

14°) Relever les biais qui ont été discutés. Rechercher d'autres biais éventuels non pris en compte dans la discussion et relever leurs conséquences dans l'analyse des résultats.

15°) Vérifier la logique de la discussion et sa structure. Reconnaître ce qui relève des données de la littérature et ce qui est opinion personnelle de l'auteur.

16°) Discuter la signification statistique des résultats.

17°) Discuter la signification clinique des résultats.

18°) Vérifier que les résultats offrent une réponse à la question annoncée.

19°) Vérifier que les conclusions sont justifiées par les résultats.

20°) Indiquer le niveau de preuve de l'étude (grille de l'ANAES).

- EVALUER LES APPLICATIONS CLINIQUES

21°) Discuter la ou les décisions médicales auxquelles peuvent conduire les résultats et la conclusion de l'article.

- CRITIQUER LA FORME DE L'ARTICLE

22°) Identifier la structure IMRAD (Introduction, Matériel et méthode, Résultats, Discussion) et s'assurer que les divers chapitres de la structure répondent à leurs objectifs respectifs.

23°) Faire une analyse critique de la présentation des références.

24°) Faire une analyse critique du titre.

B – REDACTION DES QUESTIONS

- ❖ Aucun calcul nouveau ne doit être demandé.
- ❖ Un commentaire de tableaux, figures ou calculs statistiques peut être demandé,
- ❖ La forme de l'article peut être discutée ; une nouvelle rédaction du titre ou d'un paragraphe peut être demandé.
- ❖ Il ne peut être posé de questions de mémorisation sur le sujet étudié ni de questions s'écartant de l'article.
- ❖ Le résumé doit être fidèle à l'article ; il ne correspond pas à l'article tel que l'étudiant l'imagine mais tel qu'il a été conçu avec ses défauts éventuels.
- ❖ Il faut éviter les sous questions.
- ❖ Les questions ne sont pas posées dans un langage de spécialistes. Elles doivent être comprises simplement par tout étudiant de deuxième cycle n'ayant pas reçu de formation particulière.
- ❖ Si une définition pose problème, c'est-à-dire si elle peut faire l'objet de discussions, la définition retenue pour cette épreuve doit être précisée dans l'intitulé.

IV – MODALITES DE CORRECTION

- ❖ Le résumé ne doit pas dépasser 250 mots. L'étudiant indique le nombre de mots. Une pénalité sera décidée par le jury en cas de dépassement, proportionnelle au degré de dépassement.
- ❖ Une grille de réponses est fournie par le conseil scientifique du CNCI pour les questions portant sur l'article (sur 100 points non divisibles) et pour le résumé (sur 50 points non divisibles). Elle peut être modifiée par le jury.
- ❖ Des points négatifs peuvent être décidés par le jury.
- ❖ La correction est une double correction comme pour les dossiers.

